

Compte rendu du Conseil d'École du 3 juin 2021

Membres excusés : mmes Bourdin, Fleurance, Leuvrey, Mathis, Meley, Mourey, et Sonet, M. Tirvaudey

Membres présents :

Équipe enseignante : Mmes Lefebvre, Lemercier et Treiber

DDEN : MM. Boffy et Mauffrey

Représentants des mairies : Mme Formet, MM. Dieudonné, Heymann, Mauffrey et Viry

Représentants des parents d'élèves : Mmes Gosselin et Ringuey

En préambule, Madame Lefebvre demande s'il y a des remarques à formuler sur le compte rendu du conseil précédent.

Aucune remarque.

1 / organisation de la semaine scolaire pour les 3 années à venir

L'organisation de la semaine scolaire sur 8 demi-journées est dérogatoire et est validée pour 3 ans. L'organisation décidée en 2017 a été prorogée cette année en raison de la fermeture des écoles de mars à mai l'année passée ; cette année il faut décider de l'organisation pour les 3 années à venir. Les enseignantes informent les membres du conseil d'école, qu'en accord avec les élus, il est décidé de poursuivre l'organisation dérogatoire sur 8 demi-journées aux mêmes horaires qu'actuellement. Aucune remarque n'est formulée.

2/ Prévision d'effectifs 2021-2022 et répartition pédagogique :

Prévision au 3 juin 2021 : 67 élèves

Étant donné la fermeture de la 4^e classe, la répartition pédagogique se fera ainsi :

École de Ste Marie en Chanois :

*Maternelle tous niveaux CP : 25 élèves (5 PS + 8MS + 6 GS + 6 CP)

École d'Amage :

*CE1-CE2 : 17 élèves (4 CE1 et 13 CE2)

École de la Proiselière :

*CM1-CM2 : 25 élèves (18 CM1 + 7 CM2)

Mme l'Inspectrice a évoqué la possibilité qu'un enseignant vienne en renfort, à mi-temps, sur la classe de Ste Marie. Ce poste sera pourvu (ou pas) en fonction des moyens disponibles.

Madame Fleurance a demandé à Mme l'Inspectrice s'il était possible de réaliser une rentrée en deux temps : le jeudi 3 septembre pour les GS-CP et le vendredi 4 septembre pour les PS-MS. Madame l'Inspectrice reviendra vers elle pour lui donner sa réponse.

3/ Travaux dans les écoles :

Mme Fleurance, par la voix de mme Lefebvre, remercie le syndicat intercommunal pour le changement du photocopieur (l'école peut à nouveau faire des formats A3) et demande la mise en place d'une sonnette. Certains travaux d'aménagement seront prévus durant l'été afin que la classe de maternelles soit adaptée pour l'accueil des CP (exemple : déplacer la piste graphique, accrocher un tableau pour les CP...). Mme

Treiber précise qu'effectivement la classe se fera dans l'actuelle salle de maternelle, l'actuelle salle des CP deviendra la salle de sieste.

Mme Lefebvre remercie la mairie d'Amage pour le changement du radiateur du couloir.

4/ Questions diverses :

Les enseignantes remercient chaleureusement Mme Girroy pour la commande, la répartition et la distribution des chocolats de Pâques ! L'opération a rapporté 132,96 euros par classe.

Finalement les séances de piscine n'ont pas eu lieu, la piscine n'ayant pas beaucoup ouvert cette année. Les différentes classes ont quand même pu faire de nombreuses activités :

CM :

- * interventions en cirque (projet « boule de neige » avec la Francomtoise de rue),
- * interventions de la MNVS sur les énergies (projet fédérateur du Parc des Ballons) et sortie de fin d'année à la scierie Martin de Servance qui utilise la force hydraulique (21 juin)
- * interventions sur le cinéma (avec la coordinatrice « école et cinéma » et des intervenants du centre image de Montbéliard), 8 juin.
- * piste cyclable à St Sauveur avec l'association Prévention Routière 70 (11 juin)

CE2 :

- * interventions en danse dans le cadre du projet « Boule de neige » comme les CM. Ce projet concerne de nombreuses classes des 2 vallées et un film a été réalisé ; les parents seront invités à Fresse le 23 juillet au soir pour le visionner.
- * interventions sur le cinéma (même chose que les CM) le 8 juin
- * opération « Nettoyons la nature » le 1^{er} juin. M. Heymann demande si la classe a trouvé beaucoup de déchets. Mme Lefebvre répond que ça dépend où : par exemple les abords du moulin étaient très propres mais le bord de la D6 plutôt sale, avec bien sûr des masques... Globalement, au fur et à mesure des années, ils trouvent moins de déchets. Cette activité est liée à tout un travail sur le tri des déchets.
- * sortie au Planétarium d'Epinal et au parc du château le 28 juin.

CP- CE1 et CE2 :

- * spectacle des JMF « La Légende de TSOLMON » le 21 mai à l'espace Molière.

La séance pour les Maternelles étant prévue en Février a été annulée en raison du contexte sanitaire, tout comme la séance prévue pour les CM en mars.

Maternelles et CP-CE1 :

- * sortie au Parc du Petit Prince à Ungersheim le mardi 29 juin pour la sortie de fin d'année.
- * Portes ouvertes pour les futurs élèves de PS jeudi 17 juin à 16h30 à l'école de Sainte-Marie.

Au nom de mme Sonet, absente excusée, mme Lefebvre informe les membres du Conseil qu'à partir de septembre, les familles pourront inscrire leurs enfants à l'accueil périscolaire et à la cantine sur le portail Familles (en + du téléphone comme avant).

Les centres de loisirs de Faucogney et Froideconche seront ouverts du 7 juillet au 31 juillet, aux parents de choisir (tarifs selon communauté de communes du lieu d'habitation).

Les élèves du périscolaire ont, comme prévu, réalisé leur projet jardin (gros bacs derrière la mairie) financé à hauteur de 850 euros par la CAF.

L'année prochaine, ils réaliseront une fresque sur le mur de l'école maternelle à l'aide d'une professionnelle de la décoration de magasins, projet également financé par la CAF. Ils bénéficieront également de cours de cuisine en visioconférence et éditeront à la suite de cela un livre de recettes (projet avec Alexia Tuillon qui avait déjà mené le projet « Délices et gourmandises ») financé par la CAF également, à hauteur de 1200 euros.

À propos de la situation sanitaire, M. Heymann demande si le retard accumulé nécessitera des adaptations l'année prochaine, les enseignantes répondent que cette année a pu se dérouler quasi normalement en primaire même si la remise en route au mois de septembre a été un peu plus laborieuse qu'habituellement. Chaque année commence de toute manière par des révisions de l'année précédente et donc les élèves bénéficient de plusieurs années à chaque fois pour acquérir les notions.

M. Mauffrey, DDEN, demande si les enseignantes avaient des craintes pour aller au travail en raison de la situation sanitaire, les enseignantes répondent que non. Il demande également si ces 2 années particulières ont apporté quelque chose de positif du point de vue de l'enseignement. Mme Lefebvre répond, qu'au moins, les enfants ont réappris les mesures d'hygiène élémentaires comme se laver les mains après être allé aux toilettes.

Il termine en annonçant que Mme Treiber va être regrettée. Celle-ci le remercie.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 18h50.